

25.01.2006 - 16:11 Uhr

Privatisation de Swisscom Le Conseil fédéral veut casser et jeter hors des frontières ce qui appartient au peuple suisse

Berne (ots) -

Le Conseil fédéral veut faire voler en éclats Swisscom, qui appartient au peuple suisse et rapporte de largent à la caisse fédérale. Pour ce faire, il met en consultation un projet bancal qui pose plus de problèmes qu'il n'en résout, bien qu'il prétende « avoir procédé à une analyse approfondie de la situation ». Il n'a en réalité analysé, pour prendre un exemple, que de manière superficielle la question du service universel. Contrairement à ce qu'il prétend, la législation sur les télécommunications ne garantit nullement le service universel. Si Swisscom était privatisée, ce dernier coûterait très cher aux contribuables de la Confédération, des cantons et des communes. Aucune entreprise privée ne prendra à sa charge le service universel en matière de télécommunications si les coûts non couverts et les charges entraînés par celui-ci ne sont pas indemnisés en conséquence.

Les déclarations du gouvernement au sujet du danger qu'une partie importante de l'infrastructure suisse rachetée par un opérateur étranger ne sont pas claires non plus. Les décisions concernant les investissements à effectuer dans notre approvisionnement en services de télécommunications, les tarifs et le recours à des technologies nouvelles ne seraient plus prises par une entreprise solide, propriété des pouvoirs publics, mais au siège parisien, londonien ou new-yorkais d'un groupe soumis à la loi des bénéfices à court terme.

Le Conseil fédéral sait que son intention de privatiser Swisscom n'est pas populaire. C'est pourquoi, il se montre des plus généreux pour faire avaler le mauvais coup que représente cette vente. Il entend renoncer sciemment à des milliards en proposant « une offre spéciale aux petits actionnaires ». Ce faisant, il veut, en vue de la votation populaire, créer un climat favorable à la privatisation de Swisscom. Déjà lors de l'entrée en bourse de cette dernière en 1989, cette façon d'agir n'avait pas débouché de manière durable sur une large diffusion des actions ; aujourd'hui une vente de Swisscom à l'étranger serait donc inévitable.

Rolf Zimmermann (031-377 01 21 ou 079-756 89 50) en charge de ce dossier et Pietro Cavadini (079-353 01 56), responsable de l'information, se tiennent à votre disposition pour toute information complémentaire.